



## UNE



### 3977 : Un numéro contre la maltraitance des personnes âgées et des adultes en situation de handicap

- Des professionnels vous écoutent et vous aident.
- Il est parfois difficile de savoir où commence une situation de maltraitance.
- Chacun peut y être confronté dans sa vie familiale, sociale ou professionnelle.
- Quand on est témoin, il est important de partager ses interrogations, d'alerter et d'avoir un autre regard sur la situation pour identifier les risques présents.
- Le numéro 3977 est une plateforme nationale destinée :
  - › aux personnes âgées et aux personnes handicapées adultes victimes de maltraitance ;
  - › aux témoins de situations de maltraitance,
  - › aux personnes prenant soin d'une personne âgée ou handicapée et ayant des difficultés dans l'aide apportée.
- La personne qui appelle peut rester anonyme, si elle le souhaite.
- Des professionnels formés répondent à ce numéro du lundi au vendredi, de 9h à 19h.
- Chacun assure une écoute téléphonique sans jugement. Il analyse la situation en posant des questions pour orienter au mieux la personne qui appelle et transmet les informations aux partenaires de proximité pour le suivi individualisé de la situation.
- Selon la nature des problèmes identifiés, les professionnels du Conseil départemental, de la MDPH d'Indre-et-Loire (les travailleurs sociaux, les conseillers autonomie ...) ou de l'Agence Régionale de Santé peuvent être sollicités pour intervenir.
- L'équipe du 3977 peut apporter un soutien à toutes les étapes.

### 80% des femmes handicapées subissent des violences

L'association " Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir " a mis en place un numéro de téléphone pour les femmes en situation de handicap qui subissent des violences, voire des maltraitements.

- Un numéro de téléphone : 01 40 47 06 06
- Des écoutantes formées vous répondront :
  - tous les lundis de 10h à 13h et de 14h30 à 17h30
  - tous les jeudis de 10h à 13h
- Pour les femmes sourdes ou malentendantes victimes de violences, une adresse courriel : [ecoutefdfa@gmail.com](mailto:ecoutefdfa@gmail.com)

Association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir

Courriel : [contact@fdfa.fr](mailto:contact@fdfa.fr) - Site internet : [www.fdfa.fr](http://www.fdfa.fr)

## INFORMATIONS MDPH

### # ADRESSE

38, rue Édouard-Vaillant  
CS 14233 - 37042 TOURS CEDEX 1  
Tél : 02 47 75 26 66 - Fax : 02 47 75 26 38  
Mail : [info@mdph37.fr](mailto:info@mdph37.fr)  
Site : [www.mdph37.fr](http://www.mdph37.fr)

### # HEURES D'OUVERTURE

Ouverture du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h  
Un numéro de téléphone unique : 02 47 75 26 66  
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30  
Fermeture de la MDPH tous les jeudis après-midi

Le schéma autonomie 2018-2022 a prévu d'améliorer la connaissance de la collectivité et de nos partenaires, sur les besoins des personnes handicapées vieillissantes et des jeunes adultes handicapés maintenus en aménagement Creton dans des établissements pour enfants.

Le Conseil départemental a donc missionné le cabinet CEKIOA pour mener une enquête quantitative auprès des 720 bénéficiaires de la PCH, âgés de plus de 55 ans, et des 128 jeunes en aménagement Creton.

Une grande partie des **jeunes adultes handicapés en aménagement Creton** sont en IME. En Indre-et-Loire, les ESMS (Établissements et Services Médico-Sociaux) mènent beaucoup d'actions pour les accompagner dans leur parcours de jeunes adultes. Cependant, il convient à l'avenir de trouver des solutions durables favorisant le parcours inclusif de ces jeunes.

Les **personnes handicapées vieillissantes** vivent très souvent chez elles auprès d'un aidant. Elles présentent majoritairement des déficiences motrices mais aussi cognitives. Si l'accompagnement proposé par les ESMS répond assez largement à leurs besoins, des freins dans la prise en charge subsistent. De nouvelles solutions seront à imaginer autour du maintien à domicile avec le développement d'accueil de jour, ou temporaire, en EHPAD, mais aussi l'augmentation de places en accueil familial.

Pour trouver des réponses adaptées aux besoins de ces publics, il s'agira d'accompagner les sorties d'établissement en encourageant les passerelles entre les secteurs enfants et adultes mais aussi entre les secteurs du handicap et des personnes âgées. Le développement de structures intermédiaires de transition, d'habitat groupé... sera envisagé avec nos partenaires. La MDPH s'interrogera aussi sur la nécessité de proposer des orientations multiples pour fluidifier les parcours. L'élargissement cette année de la Conférence des Financeurs au financement de projet de vie sociale et partagée dans le cadre de projets d'habitat inclusif, générera de nouvelles possibilités d'accueil innovantes.

Enfin le Conseil départemental approfondira sa connaissance des besoins par une étude spécifique, fin 2019, sur les attentes des aidants en terme d'information, de formation et sur les besoins de répit.

**Nadège Arnault**

**1<sup>re</sup> Vice-Présidente du Conseil départemental  
En charge des affaires sociales**

# Vie de la MDPH



## Modification de nos horaires d'ouverture

Depuis le 12 septembre, l'accueil est fermé tous les jeudis après-midi.

Cette fermeture concerne l'accueil physique et téléphonique de la MDPH.

Elle a pour objectif de permettre aux professionnels de la MDPH de travailler différemment avec la volonté et l'objectif d'améliorer les réponses apportées aux usagers.

### ATTENTION

## Faux sites internet MDPH

### Tous les sites des MDPH sont gratuits

La CNSA attire votre attention sur les faux sites MDPH qui demandent de l'argent pour avoir un contact avec votre MDPH ou pour télécharger des formulaires, des documents.

Si un site vous demande de payer pour avoir une information, il ne faut pas leur faire confiance et changer de site.

### Deux faux sites ont été repérés :

\*[<https://mdph-info.com>]\[<https://mdph-info.com/>]

\*[<https://documents-mdph.fr/>]\[<https://documents-mdph.fr/>]

**Soyez vigilants !**

## Temps d'informations et d'échanges avec les partenaires

La mise en œuvre de la démarche « réponse accompagnée pour tous » (RAPT) pour la gestion des situations complexes et le déploiement du nouveau formulaire de demande des MDPH, sont des sujets importants que nous partageons avec les professionnels de proximité.

Pour favoriser une bonne connaissance de ces outils, la MDPH a planifié une trentaine de rencontres sur tout le département avec ses partenaires institutionnels et associatifs. Ces temps d'informations ont débuté en avril et s'organiseront jusqu'à la fin de l'année.

Ce partenariat est essentiel pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap et favoriser l'accès aux droits des usagers.

## Duoday : première participation de la MDPH

Le Duoday est une journée dédiée à l'accueil de personnes en situation de handicap au sein des entreprises ou administrations. Il permet aux services accueillants de découvrir les potentialités de travailleurs handicapés et aux candidats de découvrir une entreprise ou des métiers.

Pour sa première participation, la MDPH a accueilli 3 personnes au sein des services « évaluation » et « relations aux usagers ». Cette expérience a été riche d'échanges et tous les participants ont été ravis de ce temps partagé.

La MDPH renouvellera sa participation au Duoday 2020.

## La démarche « Réponse Accompagnée Pour Tous - RAPT » dans le 37

Depuis septembre 2018, la démarche « RAPT » se développe en Indre-et-Loire. L'objectif est d'anticiper et de limiter les ruptures dans les parcours de vie des personnes en situation de handicap. Son organisation se décline sous quatre axes : le Dispositif d'Orientation Permanent, une réponse commune sur l'offre de services et d'hébergement, la pair-aidance et l'accompagnement aux changements des pratiques professionnelles.

Le Dispositif d'Orientation Permanent, service au sein du pôle évaluation de la MDPH a été sollicité 55 fois depuis sa création. 43 Plans d'Accompagnements Globaux (PAG) ont été mis en œuvre avec de nouvelles réponses temporaires et alternatives. Pour une dizaine de situations, un appui à la coordination des réponses a été suffisant.

Pour élaborer un PAG, la MDPH invite la personne en situation de handicap, sa famille, ses représentants légaux, et des partenaires à des Groupes Opérationnels de Synthèse (GOS). Le GOS permet d'acter les réponses proposées. Une quarantaine de réunions ont déjà eu lieu. Les partenaires, du médico-social, du sanitaire ou du champ social sont présents pour participer à ces rencontres et permettent la co-construction de réponses alternatives pour ces situations complexes. Des dérogations exceptionnelles sont autorisées par les institutions (Conseil Départemental, MDPH, Agence Régionale de Santé, Éducation Nationale, CPAM...) pour mettre en œuvre certaines réponses.

Cette nouvelle mission au sein de la MDPH renforce le travail existant de l'équipe d'évaluation qui proposait déjà des solutions alternatives en fonction des besoins des personnes. Elle permet d'organiser un suivi, via le référent parcours des situations complexes pour adapter et réévaluer les réponses aux projets personnalisés. Les projets sont mis à jour au moins une fois par an. Au cours de l'année, près de 15 dossiers ont été réactualisés pour adapter les réponses temporaires mis en œuvre. 4 dossiers ont été clôturés, suite à la mise en place d'une réponse pérenne d'accueil et d'accompagnement.

## Enquête de satisfaction : Votre avis est important et nous intéresse

La CNSA a créé un site internet pour permettre aux personnes en situation de handicap, et à leur famille, de donner leur avis sur leur MDPH.

Le site [www.mamdph-monavis.fr](http://www.mamdph-monavis.fr) est accessible toute l'année. Le questionnaire est facile à lire et à comprendre.

Vos réponses sont anonymes et servent à améliorer le fonctionnement de la MDPH. N'hésitez pas à participer !



## Les Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés (PIAL) - Une nouvelle organisation pour l'accompagnement humain des élèves en situation de handicap.

Les personnels employés par l'État qui accompagnent les élèves en situation de handicap (AESH) contribuent fortement à une scolarisation réussie des enfants et des jeunes à besoins éducatifs particuliers. En Indre-et-Loire, plus de 1200 élèves bénéficient d'un accompagnement humain suite à une évaluation de la MDPH. Ce sont un peu plus de 700 personnes qui les accompagnent dans les écoles, les collèges, les lycées. L'ampleur du dispositif, qui n'a fait que croître depuis 15 ans, impliquait un changement d'organisation. Ainsi, après une expérimentation sur trois secteurs au cours de l'année scolaire 2018-2019, tout le département, à l'instar des cinq autres de l'académie, fonctionne aujourd'hui en PIAL. Le territoire de l'Indre-et-Loire est, depuis la rentrée, découpé en 29 pôles et chacun des AESH est affecté au sein de l'un de ceux-ci. Il s'agit de décentraliser la gestion de l'accompagnement humain, du niveau départemental vers le niveau des territoires. Cette nouvelle organisation vise d'abord une plus grande réactivité et une approche plus qualitative. En effet, à partir des décisions initiales de la MDPH, acceptées par les familles, des régulations apparaissent parfois souhaitables et possibles (exemple : terminer progressivement un accompagnement plutôt que de l'arrêter à date fixe). L'organisation en PIAL constitue une réponse à des difficultés actuellement recensées dont : le nombre d'accompagnements dans la

même classe qui peut devenir problématique, la présence des accompagnants quand un élève en situation de handicap est absent ou en stage, le problème des éventuelles absences des accompagnants, celui des viviers de recrutement sur certains secteurs, les accompagnements dont l'efficacité est moindre que prévue voire inopérante... Les PIAL sont pilotés localement par les chefs d'établissement et l'Inspecteur de l'Éducation Nationale du secteur. Ceux-ci s'appuient sur les données fournies par les enseignants référents, qui président les équipes de suivi de scolarisation (ESS) - lieu de dialogue avec les enseignants et les familles - et bénéficient de l'expertise d'une coordonnatrice départementale PIAL. Dans tous les cas, l'avis des familles est requis et les décisions d'ajustement prises le sont en fonction des besoins des élèves, dans le respect des procédures générales. Dans deux départements de l'académie, certains pôles sont dits « renforcés » c'est-à-dire que la collaboration avec le secteur médico-social est institutionnalisée, en particulier pour éviter les ruptures de parcours. Les services de l'État s'engagent très fortement pour la mise en place des PIAL avec pour visée la mise en œuvre de dispositifs territorialisés et cohérents au service des élèves en situation de handicap et de leurs familles.

*D. SOUVENT, IEN ASH - Service de l'Ecole Inclusive – DSDEN 37.*



### Santé BD : des fiches accessibles sur le thème de la santé

Le projet Santé B.D est né suite à un rapport ministériel paru en 2013, dit "Rapport Pascal Jacob", sur l'accès aux soins et à la santé des personnes handicapées.

Ce rapport dénonce le manque d'outils de communication disponibles pour expliquer la santé de façon simple et adaptée pour les personnes avec une déficience intellectuelle ou avec autisme.

Le site « Santé B.D » a été créé pour développer une information accessible à tous dans le domaine de la santé.

**Son objectif :** permettre au patient, même le plus fragile, d'être acteur de sa santé en participant de manière éclairée aux décisions médicales qui le concernent.

**Santé B.D est une collection d'outils numériques gratuits qui décrivent avec des illustrations et un langage simple (FALC) plus de 50 thèmes de santé :** consultations, soins, examens médicaux, prévention ...

**Santé B.D existe sous différentes formes :** bandes-dessinées numériques, une application mobile, vidéos et une banque d'images avec plus de 10000 dessins sur la santé.

**Les outils disponibles en téléchargement s'adressent à tous et sont particulièrement adaptés aux personnes avec des difficultés de communication ou de compréhension :** les enfants, les adultes qui ne parlent pas bien le français, et les patients en situation de handicap.

Santé B.D est également très utile pour les aidants familiaux et professionnels et les professionnels de santé pour mieux accompagner, dans leur santé les personnes avec des difficultés de communication.

**Santé B.D :** <https://santebd.org/>

## Lancement d'une plateforme numérique régionale dédiée au Sport Handicap

La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (D.R.D.J.S.C.S) du Centre-Val de Loire et du Loiret ont mis en ligne une plateforme numérique régionale dédiée au Sport Handicap.

Ce nouvel outil, [www.sport-handicap-centrevaldeloire.fr](http://www.sport-handicap-centrevaldeloire.fr), permettra d'identifier rapidement les structures qui proposent des activités physiques et sportives pour les personnes en situation de handicap. Il vise aussi à simplifier la démarche de labellisation « Label Sport Handicap » pour les organismes tels que les associations sportives, collectivités locales, structures privées ...

La plateforme « Sport Handicap Centre-Val de Loire » comporte deux volets :

- **Un volet pour les personnes en situation de handicap :**
  - Identifier rapidement et facilement un lieu de pratique sportive adaptée, fiable et de proximité ;
  - Encourager et impulser leur participation à des créneaux sportifs réguliers ;
  - Favoriser leur pratique sportive de manière inclusive dans des structures sportives.
- **Un volet pour les structures sportives :**
  - Donner de la visibilité aux structures proposant des créneaux sportifs adaptés aux différents types de handicap ;
  - Accompagner les structures « dites » valides vers l'accueil d'un public handicapé ;
  - Leur permettre d'accéder à des formations adaptées selon les types de handicap ;
  - Simplifier leur demande de « Label Sport Handicap ».

« Label Sport Handicap », une labellisation pour un sport ensemble !

Le « Label Sport Handicap » est destiné aux clubs, associations sportives, collectivités ou structures qui en font la demande et qui respectent un certain nombre de critères prédéfinis : propositions d'activités en direction des personnes en situation de handicap, encadrement et matériels adaptés, accessibilité du site, etc. ...

L'objectif du « Label Sport Handicap » est d'inciter les structures à proposer des activités mixtes valide/handicap et de favoriser l'insertion sociale des personnes en situation de handicap. Il permet aux structures de mettre en avant une qualité d'accueil et d'encadrement adapté pour les personnes en situation de handicap.

## Sport adapté : J'apprends à nager

Comme l'an passé, la Ligue Sport Adapté du Centre Val de Loire met en place un cycle « J'apprends à nager » à destination des jeunes en situation de handicap mental et/ou psychique âgés entre 8 et 14 ans.

→ Le cycle se déroulera à partir du 20 novembre 2019 à la Piscine Alouette de Joué lès Tours.

Ce cycle doit permettre aux jeunes d'accéder à l'apprentissage de la natation ou d'appréhender le milieu aquatique tout en étant dans un cadre adapté aux compétences et capacités des jeunes.

**Renseignements et inscription** avant le 8 novembre auprès de Maxime Camus, conseiller technique fédéral à la Ligue Sport Adapté Centre val de Loire au 06 16 57 08 20 ou par courriel : [liguecentres-portadapte@gmail.com](mailto:liguecentres-portadapte@gmail.com).

# AGENDA

## Rencontres entr'aïdants à Amboise.

La communauté de communes du val d'Amboise organise sa deuxième édition des « Rencontres entr'aïdants ».

→ Cette journée se déroulera le 15 novembre au théâtre d'Amboise de 10h30 à 18h.

Les aidants de personnes en situation de handicap ou de personnes âgées, pourront y trouver des informations sur les solutions de répit, d'aide au maintien à domicile, et sur les prestations spécifiques.

## Forum Handi Minutes pour l'Emploi et la formation

→ Mardi 19 novembre 2019 de 9h à 16h, dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, la Ville de Tours et ses partenaires organisent ce forum qui se concentre, cette année, sur l'accompagnement des parcours professionnels. Il se déroulera à l'Hôtel de ville de Tours.

Plus d'informations prochainement sur le site de la MDPH 37 : [www.mdph37.fr](http://www.mdph37.fr)

# Emploi et Formation

## La Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH)



Cette année, la SEEPH se tiendra du 18 au 24 novembre.

La SEEPH est l'occasion de s'interroger sur les différents dispositifs mis en place pour faciliter l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. C'est un moment d'échange et de partage où l'on peut s'informer et sensibiliser sur le travail des personnes en situation de handicap.

Mais la SEEPH, c'est aussi des actions concrètes pour faciliter le recrutement. À Tours, le 19 novembre se tiendra un forum « Handi minutes pour l'emploi et la formation » à l'initiative de la mairie en partenariat avec les acteurs locaux.

La MDPH interviendra également dans différentes entreprises pour sensibiliser et informer les salariés sur la notion de handicap, le nouveau formulaire et les prestations.